RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ABOUDI PEINTURE
Société par actions simplifiée Unipersonnelle
au capital de 200.00 euros
Siège social : Route Nationale 198
20 243 PRUNELLI-DI-FIUMORBO
904 112 570 RCS BASTIA

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 1ER MARS 2025

Le 1er Mars 2025, à Quatorze heures, au siège social,

Monsieur ABOUDI Abdelfattah,
Demeurant à [redacted]

Associé unique et seul Président de la Société ABOUDI PEINTURE,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article « Siège social » des statuts
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DECISION - TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

L'associé unique décide de transférer le siège social de Route Nationale 198 - 20 243 PRUNELLI-DI-FIUMORBO à [redacted] à compter 1er Mars 2025.

En conséquence, l'article « Siège social » des statuts a été modifié comme suit :

« ARTICLE 3 - Siège social
Le siège social est fixé à : [redacted] »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

AA